

L'Écho de la  
Vallée du Loir  
23.09.11

# TGV : les usagers continuent le combat

**TRANSPORT.** Les membres de l'ASUTGV, l'Association des usagers du TGV Vendôme Villiers-sur-Loir, ont rencontré les responsables de la SNCF. De nouveaux horaires seront mis en place prochainement.

Ironie du sort, la réunion qui devait avoir lieu le 13 septembre à 19 h, a été reportée d'une trentaine de minutes en raison du retard d'un TGV et de ses passagers qui devaient assister à la rencontre. Il s'agit du troisième rendez-vous entre la direction et les usagers, qui ont, cette fois, réussi à obtenir quelques avancées, mais restent cependant vigilants, en particulier sur les nouveaux horaires.

« Les travaux nous ont amenés à modifier complètement la trame sur le Sud-Ouest », explique Stéphane Coursier, directeur du TGV Atlantique.

Un nouveau départ serait prévu de Vendôme à 7 h 22, un horaire apprécié des usagers qui souhaitent arriver à Paris tôt dans la matinée. « Je suis assez confiant. On devrait y arriver », ajoute Stéphane Coursier, qui attend encore confirmation.

## Nouveaux horaires

Tout n'est pas parfait, loin de là. Les nouveaux horaires ne prévoient pas de départs entre 12 h et 13 h. Michaël Collet, qui a repris, il y a un an, le Buffet de la gare, ne décolère pas. Actuellement, il arrive à servir une vingtaine de repas, juste avant le départ des voyageurs. « J'ai beau-



Pascal Cartier (au centre) habite près de Montoire et emprunte le TGV régulièrement.

coup de gens qui s'arrangent pour prendre le TGV de 12 h 32 », remarque le gérant. « Pourquoi vous ne faites pas un départ à 12 h 40 ? » En guise de réponse, la SNCF estime qu'un tel report « n'a aucun intérêt commercial ». Pour Michaël Collet, un départ en matinée ou dans l'après-midi lui ferait perdre près d'un tiers de son chiffre

d'affaires. « Je ne vois pas l'intérêt de reprendre une affaire si je ne gagne rien. »

Ce commerçant devra faire preuve de patience. Les responsables de la SNCF prévoient des « adaptations », mais affirment que les horaires mis en place en cette fin d'année « ont vocation à perdurer en 2013 ».

## Retards à répétition

Au-delà de cet exemple, c'est tout le bassin d'emploi de la région qui est concerné.

Pascal Cartier habite Lavardin, près de Montoire-sur-le-Loir. Après avoir fait la route en voiture jusqu'à la gare de Vendôme, il prend le TGV toutes les semaines,

pour se rendre à son travail en région parisienne. Habituellement il emprunte le train de 7 h 22 à l'aller et celui de 18 h 10 au retour. Depuis 1999, cet habitué du TGV effectue la navette entre son domicile et son lieu de travail. « Il y a beaucoup de retards », estime cet usager. « Cela arrive environ trois fois par mois. »

## Dispositif de remboursement

Les responsables de la SNCF se sont pourtant félicités de la bonne régularité des trains en juillet. Ils déplorent cependant quelques retards en août, un des TGV du matin n'affichant que 72 % de régularité en moyenne (celle-ci est de 100 % si le train arrive avec moins de 5 minutes de retard).

Aujourd'hui le dédommagement versé en cas de retards est critiqué par beaucoup d'usagers. Entre le 17 octobre et le 31 janvier, La SNCF va expérimenter un nouveau dispositif de remboursement, plus simple, auprès des abonnés. Les retards seront cumulés sur un compte mensuel. S'ils dépassent les 15 minutes en un mois, les usagers seront remboursés automatiquement par virement bancaire.

Maxime DAVOUST ■